

DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE

Pour la Commission Exécutive de la **cg**t **FORCE OUVRIERE**, la volonté des pouvoirs publics de réduire les dépenses publiques et sociales est lourde de conséquences néfastes pour les travailleurs et la république sociale. Elle se traduit, en particulier par une remise en cause des services publics, raison pour laquelle **FORCE OUVRIERE** demande un abandon de la RGPP, et par des atteintes graves aux régimes sociaux, dont les retraites.

D'autres choix sont possibles, ils nécessitent un changement du modèle ayant conduit à la crise actuelle.

Pour faire respecter leurs droits et ceux des générations futures, les salariés doivent se mobiliser.

En ce sens, la responsabilité du mouvement syndical est importante. Comme elle ne cesse de l'affirmer depuis plusieurs mois, pour **FORCE OUVRIERE** l'unité d'action sur des bases claires doit constituer un espoir et une force pour les salariés. Cela suppose des revendications précises et des modalités d'action déterminées et communes.

Fidèle à sa tradition de liberté et d'indépendance, la **cg**t **FORCE OUVRIERE** ne confond pas « l'intersyndicale » - structure quasi institutionnelle privilégiant le contenant en anesthésiant le contenu - avec l'action commune librement décidée.

C'est d'ailleurs pourquoi en 2003 comme en 2009, **FORCE OUVRIERE** rappelle qu'elle avait mis en garde contre l'usure des manifestations à répétition et qu'elle avait en ce sens proposé, l'an dernier, une journée de grève franche, position qui vaut toujours aujourd'hui.

En 2010, outre les attentes en matière de salaires, d'emploi et de lutte contre le chômage, les retraites sont au centre des inquiétudes, donc des revendications prioritaires.

Pour la Commission Exécutive de **FORCE OUVRIERE**, il est indispensable de refuser tout report du droit à la retraite à 60 ans, tout allongement de la durée de cotisation et toute remise en cause du statut général de la fonction publique et du code des pensions.

Pour **FORCE OUVRIERE** « 40 ans c'est déjà trop ».

La question du financement est LA question des retraites. Elle impose des sources nouvelles de financement ainsi qu'une grande réforme fiscale. Il ne doit s'agir en aucun cas d'alimenter la crise en donnant des gages aux marchés financiers, mais de garantir la liberté, la solidarité et l'égalité.

C'est pourquoi la Commission Exécutive de **FORCE OUVRIERE** qui rappelle que **FORCE OUVRIERE** n'est pas signataire de la déclaration commune du 15 février, refuse toute ambiguïté et décide de se mobiliser le 23 mars 2010 sur les positions de **FORCE OUVRIERE** et uniquement sur les positions de **FORCE OUVRIERE**.

Paris, le 18 février 2010